PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONCEPTION & AMENAGEMENT DE BATIMENTS

en toute sérénité prenez les bonnes décisions pour votre futur bâtiment

Les + AVANTAGES

- Une équipe de conseillers spécialisés travaillant en **coordination sur votre projet**
- Une approche globale en **concordance avec votre système d'exploitation**
- Une offre globale associant la conception à la constitution du dossier de **permis de construire et à la régularisation ICPE**
- Une expérience et une maîtrise acquise grâce à l'accompagnement de près d'une centaine d'agriculteurs,

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de bâtiment, grâce à nos experts, bénéficiez d'une étude personnalisée de la faisabilité de votre projet,

- Vos attentes et vos besoins
- Les atouts et les contraintes de votre exploitation
- Les perspectives d'évolution de votre exploitation
- Les contraintes techniques et réglementaires.

www.aube.chambagri.fr

www.haute-marne.chambagri.fr

www.moselle.chambagri.fr

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Conception et aménagement de bâtiment

Nos solutions d'accompagnement

EVALUATION
des rendez-vous sur votre exploitation avec votre conseiller pour réaliser un diagnostic de votre projet (description, finalité, besoins, contexte, état des lieux, atouts, contraintes, aspects techniques et réglementaires…)

FORMALISATION
choix d'une solution en concertation avec votre conseiller, rédaction d'un avant-projet technique comprenant une estimation chiffrée du coût du projet (réalisée à partir d'un logiciel de chiffrage estimatif)

PROPOSITION
au regard du diagnostic, proposition de plusieurs solutions techniques.

OPTIMISATION DES CHANTIERS
remise d'une note de synthèse, des plans de situation et de masse sous un mois après le 1er rendez-vous, à l'issue du chiffrage, votre conseiller peut vous aider pour le choix des artisans et analyser les devis de réalisation des travaux

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan d'épandage : réalisation du document justifiant de votre capacité à gérer vos effluents par épandage

Déclaration ICPE : vous assurez que vous êtes en conformité avec la réglementation ou constituer votre dossier de déclaration

Appui à formalités d'urbanisme : élaboration de votre dossier de demande de DP ou de PC

Accompagnement au dossier de demande subventions : vous aider dans le remplissage des divers rubriques et vérifier la complétude de votre dossier de demande d'aide

Vos interlocuteurs

Stéphane LE ROUSIC
03 25 35 03 33 / 06 29 34 36 79
slerousic@haute-marne.chambagri.fr

Ludovic ZIDAR
06 86 26 14 38
ludovic.zidar@moselle.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.